

N°10 | OCTOBRE 2023

# LA LETTRE DU

## L'entrepreneuriat, un état d'esprit ...



### LES DATES A RETENIR !

23 novembre 2023 : Assemblée Générale  
5 décembre 2023 : Atelier Cybersécurité  
16 janvier 2024 : Voeux du Gebs  
30 janvier 2024 : Forum des métiers

### L'EDITO DU PRÉSIDENT

J'aimerais vous faire partager une réflexion, toute personnelle :

Je n'aurais jamais imaginé qu'en 2023, nous aurions à vivre de telles horreurs, une négation de la vie humaine, confinant à la négation de la pensée.

Bien sûr, le GEBS ne fait pas de politique, chacun a le libre choix de ses sensibilités et appréciations.

Mais n'oublions pas que l'accélération des progrès intellectuels, et tout particulièrement scientifiques se réalise, toujours, dans des pays de liberté. Pour qu'un pays se développe, progresse, il lui faut deux composantes principales et fondamentales :

- Une économie forte et libérale : c'est-à-dire vous et vos entreprises.
- Et un état fort, avec bien évidemment, ses collectivités territoriales.

Sans un équilibre subtil de cette équation, tout pays ne peut que régresser.

Y a-t-il plus grande valeur, que la confiance en chacun de nous, pour assurer ensemble, un avenir, non seulement soutenable, mais souhaitable, un futur forgé par l'union, de nos bonnes volontés ?

Depuis son apparition, l'homme a, fort heureusement, toujours su franchir, les obstacles, les plus inquiétants, pour son avenir. Je ne doute pas qu'il en sera de même en cette période, particulièrement difficile, et délicate ...

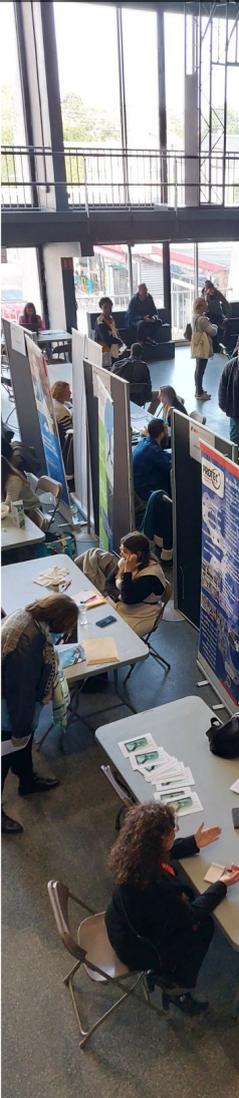
Je tiens aussi à vous rappeler les gènes du GEBS

- La valorisation du dirigeant d'entreprise.
- L'entraide entre chefs d'entreprise et la rupture de notre isolement.
- La promotion de l'image de nos entreprises.
- Le renforcement de notre implantation locale, et le développement, de nos contacts avec les pouvoirs publics.
- L'initiation : d'actions sociales, sociétales et environnementales.
- Le soutien à la jeunesse, pour les accompagner vers le monde du travail.
- Enfin, développer les actions commerciales entre entreprises.

Voilà, les valeurs de votre groupement, valeurs auxquelles nous resterons toujours fidèles.

Francis Sévin, Président du GEBS

### SOMMAIRE



Côté RH

Côté  
Finances

Le GEBS &  
VOUS

A venir ...

Quoi de  
neuf ?



# ACTUALITÉS RH

## Compte professionnel de prévention : de nouveaux changements à venir

Le compte professionnel de prévention (C2P) va subir des changements à partir du 1er septembre 2023. Deux décrets d'application ont précisé l'étendue de ces changements. Les décrets modifient les règles relatives à l'acquisition de points sur le compte C2P.

Le plafond du nombre de points cumulables sera supprimé, permettant ainsi aux travailleurs exposés de capitaliser de nouveaux droits sans limite. Les points obtenus dépendront également de nouvelles règles de calcul. L'ultime évolution porte sur l'abaissement de la durée minimale d'exposition à deux facteurs de risques professionnels, pour le travail de nuit et le travail en équipes successives alternantes.

## Périodes d'essai : fin des dérogations aux durées maximales légales

À compter du 9 septembre 2023, en application de la loi du 9 mars 2023 de mise en conformité du droit français à la directive européenne 2019/1152 qui limite la durée des périodes d'essai à 6 mois, il ne sera plus possible, d'allonger, pour les CDI, la durée des périodes d'essai au-delà des durées maximales indiquées par la loi.

Pour rappel, la loi prévoit les durées maximales de périodes d'essai, pour les CDI, suivantes :

- 2 mois (renouvelables 2 mois) pour les ouvriers et les employés.
- 3 mois (renouvelables 3 mois) pour les agents de maîtrise et les techniciens.
- 4 mois (renouvelables 4 mois) pour les cadres.

## Bonus-malus

Par décret n° 2023-635 du 20 juillet 2023, les entreprises peuvent désormais interroger l'Urssaf pour vérifier la bonne application du bonus-malus de leur contribution d'assurance chômage.

À compter du 1er octobre 2023, cette demande devra, sauf exception, être effectuée via le téléservice dédié.

Pour la période allant du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, les entreprises paieront un taux modulé de contribution d'assurance chômage calculé en fonction du nombre de ruptures de contrats intervenues entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2023.

Pour la période 2022-2023, les entreprises relevant des secteurs les plus touchés par la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid 19 (secteurs protégés dits « S1 »), étaient exclues de l'application du bonus-malus. Elles ne le seront plus pour la période 2023-2024 et seront soumises au bonus-malus à compter de septembre 2023.

## Côté Droit & Finances



# ACTUALITÉS FINANCES

## Report de l'entrée en vigueur de la généralisation de la facturation électronique

Après consultation des fédérations professionnelles, entreprises et éditeurs de logiciel tout au long du premier semestre 2023, il a été décidé de reporter l'entrée en vigueur du dispositif prévue le 1er juillet 2024 afin de donner le temps nécessaire à la réussite de cette réforme structurante pour l'économie.

La date du report sera définie dans le cadre des travaux d'adoption de la loi de finances pour 2024 dans l'objectif de garantir aux 4 millions d'entreprises concernées un passage à la facturation électronique dans les meilleures conditions possibles.

## Réforme des retraites

Mise en oeuvre de la réforme des retraites dont plusieurs dispositifs entrent en application au 1er septembre 2023

La réforme du régime social des indemnités de rupture conventionnelle et de mise à la retraite s'applique aux indemnités versées au titre de la rupture d'un contrat de travail dont le terme est postérieur au 31 août 2023, une nouvelle contribution patronale de 30% sur la part exonérée des cotisations / primes.

## Projection privée du film invincible été

Le vendredi 29 septembre 2023 à Port Marly, un collectif d'entrepreneurs s'était mobilisé pour la projection du documentaire "Invincible Eté" de **Stéphanie Pillonca**, avec **Olivier Goy** et soutenir une grande cause, la SLA.

Un documentaire admirable, dans lequel Olivier livre son intimité et celles de ses proches, avec bien entendu de l'émotion, sans voyeurisme ni pathos. Mais avec de l'humour, des rencontres d'autres personnes en situation de handicap et d'admirables réflexions philosophiques sur la vie et la mort avec Mathieu Ricard et Delphine Horvilleur.

Cette soirée a permis la mobilisation de 300 personnes, pour la plupart entrepreneurs du territoire, émues et grandies par cette soirée. Nous retiendrons : un don de 12.200 euros remis à l'Institut du cerveau et surtout la rencontre incroyable avec Olivier Goy, impressionnant de simplicité avec un magnifique sourire en permanence.

Son message rempli de sagesse et d'humilité "N'espérez pas une vie lisse et sans accroc. Préparez-vous plutôt à toujours apprécier la vie, même dans ses difficultés et vous serez alors invincible !"

Merci à Virginie Faivet qui a initié et animé ce beau projet avec brio, et à tous les entrepreneurs bénévoles et partenaires qui ont permis la réussite de cette soirée caritative, ainsi qu'à tous les membres du GEBS, sponsors, organisateurs bénévoles, donateurs, ou généreux spectateurs.

## NOS DERNIÈRES RENCONTRES

### Forum du recrutement

Le 17 octobre avait lieu le 3ème forum du recrutement du GEBS à l'Espace Gérard Philippe à Sartrouville.

Voici le retour en quelques chiffres :

- 39** stands pour les entreprises recruteuses
- 900** visiteurs entre 14h et 18h
- 323** CV collectés
- 75** entretiens programmés
- et certainement d'autres à venir

Prochain RDV en octobre 2024.

Nous comptons sur vous.

### Atelier RSE

Après une visite du groupe ELBA en juin, la commission RSE proposait, le 26 septembre midi, une activité ludique et pratique pour permettre aux dirigeants de formaliser leurs pratiques actuelles sur chacun des trois domaines de la RSE et prioriser les prochaines actions à mettre en place.

C'est dans une ambiance conviviale que les participants, quelle que soit la taille de leur entreprise, ont pu prendre conscience des actions RSE qu'ils avaient naturellement mis en place et identifier les possibilités d'actions.

Prochaine activité RSE prévue en mars 2024.

### Afterwork tennis

C'était la seconde fois que le Tennis club de Montesson accueillait une trentaine d'adhérents du GEBS à Montesson. La soirée a débuté par une séance de tennis pour certains des participants, offrant une occasion parfaite de se dépenser et de profiter du grand air avant de se retrouver autour d'un verre pour un Afterwork convivial.

La soirée de tennis a offert aux participants la possibilité de montrer leurs compétences sportives et de partager des moments de compétition amicale. Certains participants ont démontré leur agilité sur le court, tandis que d'autres ont profité de cette occasion pour améliorer leurs compétences en tennis.

Après l'effort, c'est autour d'un verre que les adhérents se sont réunis pour l'Afterwork. La salle était animée par des discussions libres et agréables, et chacun a pu partager ses expériences professionnelles et personnelles. C'était l'occasion de créer de nouveaux liens et de renforcer les relations existantes au sein de la communauté d'affaires locale.

Cet événement est un exemple parfait de la façon dont les affaires et le plaisir peuvent aller de pair au sein de la communauté du GEBS.

# Assemblée générale

Comme tous les ans, les adhérents du GEBS se retrouveront pour leur Assemblée Générale annuelle au Manège Royal de Saint Germain en Laye. Cet édifice, classé monument historique, impressionne tant par ses volumes que par son architecture.

Un moment d'échange et de convivialité apprécié des adhérents qui viennent nombreux chaque année profiter de cette soirée autour d'un buffet dinatoire de qualité.

Ne manquez surtout pas ce rendez-vous incontournable et inscrivez-vous dès maintenant !



A venir ...



## Voeux

Autre rendez-vous annuel à ne pas manquer les voeux du GEBS le **16 janvier 2024** de 12h à 14h à l'Espace Gérard Philippe de Sartrouville.

Une occasion de se retrouver après les fêtes pour lancer le début d'année.

Vous pouvez vous y inscrire dès maintenant ...



Quoi de neuf ?

## Des visites de lieux prestigieux

### Assemblée Nationale

Prochainement le GEBS vous proposera une visite de l'Assemblée Nationale et vous fera découvrir le palais Bourbon dans le 7e arrondissement de Paris sur la rive gauche de la Seine, dans un bâtiment qui accueille depuis 1799 toutes les chambres basses du Parlement français.



### Sénat



Autre lieu que souhaite vous faire découvrir le GEBS : Le Sénat qui constitue la chambre haute du Parlement français selon le système du bicamérisme et détient le pouvoir législatif avec l'Assemblée nationale. En vertu de l'article 24 de la Constitution de la V<sup>e</sup> République, il est le représentant des collectivités territoriales. Il siège au palais du Luxembourg à Paris.

Francis Sevin -

Président

06 75 39 69 53

sevin.francis@outlook.com

Courrier

16 rue des cerisiers  
78500 Sartrouville

Locaux

Immeuble Montréal  
54 Route de Sartrouville  
78230 LE PECQ

Valérie Pinchon -

Déléguée Générale

06 58 65 64 09

valerie.pinchon@gebs.fr

Prochain n°  
février 2024